HEBDO
Campus

Bulletin d'information
du Centre universitaire
de Moncton
Université de Moncton

Vol. 18, no 34

14 avril 1988

ASKI-Y participe à la recherche et à la rédaction

Guide pédagogique en trois volumes pour les écoles secondaires du N.-B.

Le Sud et le Nord: un monde branché, guide pédagogique en trois volumes destiné aux écoles secondaires du Nouveau-Brunswick, et possiblement du Québec, a été lancé, récemment, par les Éditions Fides, à la salle de lecture de la Bibliothèque nationale du Québec, à Montréal. La recherche et la rédaction de ce guide ont été réalisées par Marc Johnson et Huberte Gautreau, du Groupe d'éducation et de promotion de la solidarité internationale (ASKI-Y) de l'Université de Moncton, et le Groupe de recherche de La maîtresse d'école, de Montréal. Les volumes traitent respectivement de *La famine sur un continent fertile; L'Afrique rencontre l'Europe;* et *L'Afrique d'aujourd'hui.*

Tout le monde a entendu parler des pays pauvres, ces pays du Tiers-Monde en voie de développement qui souffrent de la misère, qui semblent incapables de s'en sortir et que nous devrions aider. Depuis quelques années, on parle même des pays du Sud en pensant aux pays pauvres, et des pays du Nord en pensant aux pays riches. En somme, quel que soit le terme choisi, c'est toujours l'état de misère qui semble marquer la différence entre eux et nous.

Évidemment, il est difficile d'en savoir plus long puisque le Tiers-Monde n'est pas la porte à côté. C'est justement pour pallier à cet éloignement géographique que ce guide pédagogique est proposé. Il permettra aux étudiants et étudiantes de comprendre les réalités mondiales à partir de l'exemple de la famine en Afrique.

Les auteurs et auteures pensent que l'éducation et les outils d'animation peuvent jouer un grand rôle pour rapprocher les peuples, pour, en tout cas, fournir aux gens d'ici des renseignements qui leur permettent de se forger d'autres opinions que les préjugés les plus courants. Avec un matériel s'inspirant de connaissances plus universelles et pluralistes, les jeunes en particulier sauront développer une conscience solidaire, basée sur la constatation que le Sud et le Nord forment un monde branché.

Un lancement de ce guide pédagogique aura lieu le 10 mai, vers 21 heures, pendant le 56e congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas), à l'Université de Moncton.

1963-1988
Bâtissons notre avenir

Le COARIT a ouvert ses portes à l'Université du Bénin à Lomé

L'ouverture officielle du Centre ouest africain de recherche sur l'informatisation du travail (COARIT), mis sur pied grâce à la collaboration de l'Université de Moncton, a donné lieu à des manifestations impressionnantes, le 21 mars dernier, à l'Université du Bénin, à Lomé, au Togo, sous le haut patronage du ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique, Tchaa-Kozah Tchalim, et du recteur, Komlavi Seddoh.

Le responsable du Centre de recherche en sciences administratives de l'Université de Moncton, Jean Cadieux, représentait le recteur, Louis-Philippe Blanchard, lors de cette cérémonie qui a marqué le début de la Semaine bureautique, organisée par le COARIT. Ce centre de recherche est le résultat d'une concertation entre le ministère des Communications du gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick qui ont contribué par leur apport financier à son installation.

Pendant la Semaine bureautique, volet scientifique de l'ouverture du COARIT, le professeur George Wybouw, de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, a prononcé une conférence intitulée *Impacts humains et organisationnels de l'informatisation sur les PME - l'expérience canadienne.* Le professeur Wybouw avait été nommé par la Faculté d'administration pour opérationaliser le projet COARIT, mis en route lors du Sommet francophone de Québec, en septembre dernier.

L'ambassadrice du Canada au Togo, Gandelle D. Scrinshaw, a tenu, lors de la clôture officielle de la Semaine bureautique, à féliciter l'Université de Moncton d'avoir été l'instigatrice de ce projet, basé sur une formule de partenariat réunissant deux jeunes universités francophones dans un projet Nord-Sud.

Le recteur de l'Université de Moncton, Louis-Philippe Blanchard, et la ministre provinciale des Affaires intergouvernementales, Aldéa Landry, avaient, tous deux pour cette occasion, fait parvenir en Afrique un message audiovisuel pour souhaiter bonne chance au projet COARIT.

***COARIT** - La photo nous laisse voir la coupe symbolique du ruban. Dans l'ordre habituel, on remarque M. K. Banegant, directeur du COARIT; Komlavi Seddoh, recteur de l'Université du Bénin; Jean Cadieux, responsable du Centre de recherche en sciences administratives de l'Université de Moncton; George Wybouw, professeur à la Faculté d'administration de l'Université de Moncton; Tchaa-kozah Tchalim, ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique; et M. Garceau, du ministère des Communications.*

Conférence de Reno Desjardins

M. Reno Desjardins donnera une conférence sur *Le stress au travail*, le mercredi 27 avril, à 14 heures, à la salle 316 du pavillon Léopold-Taillon. Cette conférence est organisée par le Comité de perfectionnement de l'Association des employés et employées de l'Université de Moncton.

Ciné-Jeunesse

Le dimanche 24 avril, Ciné-Jeunesse présente **Fifi Brindacier chez les pirates.** Fifi Brindacier, que tous les jeunes connaissent pour sa force physique et ses humeurs excentriques, et que l'on pouvait voir lors de sa série télévisée très populaire à l'époque, sera de retour, mais cette fois au grand écran. Cette projection aura lieu à 14 heures, à la salle 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard. Le prix d'entrée sera de 3$.

Coup d'oeil sur l'éducation permanente

L'Association pour l'éducation permanente dans les universités du Canada vient de publier une étude sur les principes et pratiques de l'éducation permanente dans nos universités.

L'étude, financée conjointement par l'AEPUC et le Secrétariat d'État, renseigne sur un large éventail de questions, notamment les pratiques de recrutement du personnel, les procédures d'inscription à l'éducation permanente et les règles spéciales à l'intention des étudiants et étudiantes à temps partiel. "C'est le premier tableau des opérations d'éducation permanente au Canada" selon John Morris, directeur des cours du soir et d'été à l'Université du Nouveau-Brunswick et coordonnateur de l'étude. L'AEPUC a l'intention d'en faire une mise à jour tous les cinq ans et M. Morris mentionne que l'organisme se prépare déjà à celle de 1990.

On peut obtenir un exemplaire de l'étude au prix de 10$ de l'AEPUC, 151, rue Slater, Ottawa, Ontario, K1P 5N1, au numéro (613) 563-1236.

Un budget global de fonctionnement de 49M$ pour la prochaine année

Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton a approuvé, en fin de semaine, un budget global de fonctionnement de 49M$ pour l'année 1988-1989, y compris une hausse de 6,6 pour cent des frais de scolarité, qui passeront de 1 500$ à 1 600$ pour les études à temps complet.

Le budget prévoit des dépenses totalisant 49 320 000$ pour l'ensemble de l'Université, réparties de la façon suivante: 40 890 000$ au Centre universitaire de Moncton, 5 943 000$ au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet à Edmundston, et 2 487 000$ au Centre universitaire de Shippagan.

Les subventions gouvernementales comptent pour environ 74 pour cent des revenus de l'Université, et les droits de scolarité, pour environ 16 pour cent. Les autres revenus proviennent de sources diverses, telles les intérêts sur placements, les revenus de location, etc.

Les frais de logement sur campus ont aussi été majorés aux trois centres. A Moncton, les coûts pour une chambre double en résidence, incluant les repas à la cafétéria, passent de 2 835$ à 2 910$. Aux deux autres centres, les coûts pour le logement seulement, c'est-à-dire une chambre double en résidence sans les repas, passent de 1 140$ à 1 200$ à Edmundston, et de 1 095$ à 1 120$ à Shippagan.

Le recteur de l'Université, Louis-Philippe Blanchard, a indiqué qu'à toute fin utile, il s'agit d'un budget équilibré, puisqu'à la fin de l'année financière, le surplus prévu n'est que de 49 000$. Il a ajouté que le budget a été préparé en tenant compte de la hausse de 6,8 pour cent dans les subventions provinciales, tel qu'annoncé par le gouvernement la semaine dernière.

Génie mécanique

M. Blanchard a de plus fait remarquer que la Province a accordé la somme de 4M$ pour compléter les travaux d'agrandissement et d'aménagement de la bibliothèque Champlain, ainsi que 1,9M$ pour débuter la construction d'un nouvel édifice devant abriter le programme de génie mécanique au CUM.

Le recteur a précisé que cette dernière nouvelle signifie que l'Université pourra offrir les premiers cours en génie mécanique dès l'automne 1988. Les travaux de construction commenceront le plus tôt possible ce printemps, pour être complétés possiblement à la fin de la présente année.

Le programme de génie mécanique vient ainsi s'ajouter aux deux autres programmes de génie déjà offerts à l'Université au niveau du baccalauréat, soit le génie civil et le génie industriel. Les trois premières années de ces programmes de cinq ans sont des années communes, les étudiants et étudiantes se spécialisant à compter de la quatrième année.

Programme combiné LLB-MAP

Le Conseil des gouverneurs a entériné une décision du Sénat académique, permettant ainsi à l'Université d'offrir, à compter de septembre 1988, un nouveau programme combiné menant au baccalauréat en droit (LLB) et à la maîtrise en administration publique (MAP).

Ce programme, d'une durée de quatre ans et menant à deux diplômes, ne nécessitera pas de ressources supplémentaires. Il s'adresse aux titulaires d'un premier diplôme universitaire qui ont obtenu des résultats supérieurs et qui veulent acquérir une solide formation interdisciplinaire en vue d'occuper des postes cadres au niveau de l'administration publique, dans les entreprises para-publiques ou dans le monde juridique.

Il s'agit d'un programme innovateur, puisque deux universités canadiennes seulement offrent présentement la possibilité d'obtenir ces deux diplômes par le biais d'un programme d'études combinées. Le fait qu'il se donne complètement en français le rendra unique au Canada.

Autres nouvelles du Conseil

- Le Conseil des gouverneurs a ratifié une entente collective de travail entre l'Université et l'APAPUM, l'association qui regroupe le personnel administratif et professionnel au Centre universitaire de Moncton. L'entente est d'une durée de quatre ans, rétroactive au 1er mai 1987. Elle prévoit des hausses globales, à l'échelle salariale et aux étapes, de cinq pour cent au cours des deux premières années, et de quatre pour cent les années suivantes. Un boni équivalent à un pour cent du traitement annuel en vigueur au 30 avril 1987 sera en plus versé à chaque membre.

- Le Conseil a appris que diverses mesures seront prises au cours des prochains mois dans le but d'améliorer l'éclairage extérieur au Centre universitaire de Moncton. L'Université procèdera immédiatement à changer tous les lampadaires du campus qui ne sont pas encore équipés pour permettre l'éclairage au sodium, ce qui double l'intensité par rapport à l'éclairage au mercure. En outre, les travaux à la bibliothèque et ceux prévus pour le génie mécanique permettront, une fois complétés, d'améliorer sensiblement l'éclairage aux alentours de ces nouvelles constructions. Des démarches ont également été faites en vue de doter les deux extrémités du campus d'un meilleur éclairage et de trottoirs plus sécuritaires, lorsque les travaux pour le passage du boulevard Wheeler seront complétés au niveau des rues Morton et Archibald.

- Le Recteur a informé les membres du Conseil que le mandat du chancelier actuel de l'Université, le docteur Léon Richard, prend fin en janvier 1989. Il a invité les membres à suggérer, dans les mois qui viennent, des candidats et candidates qui seraient aptes à remplir ces fonctions.

A l'occasion du 25e anniversaire de l'Université de Moncton et au seuil du 15e anniversaire de son baccalauréat spécialisé, le Département d'art dramatique présente, jusqu'au 16 avril, *Mistero Buffo*, une fresque théâtrale satirique de Dario Fo, dans une adaptation de Michel Tremblay. Les représentations ont lieu à 20 heures, au Studio-théâtre La Grange. Les billets sont en vente à la cantine de la Faculté des sciences de l'éducation, 2$ pour les étudiants et étudiantes, et 4$ pour les autres.

Création d'un Réseau francophone d'enseignement postsecondaire à distance

Le président général de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), Jean-Guy Rioux, a annoncé, récemment à Québec, la fondation de la société du Réseau francophone d'enseignement postsecondaire à distance au Canada. L'annonce a été faite en présence des principaux intervenants qui ont rendu possible la réalisation de ce projet, qualifié d'aussi ambitieux que prometteur pour l'avenir de l'éducation francophone au Canada.

M. Rioux, qui est vice-recteur du Centre universitaire de Shippagan, a indiqué que la fondation de ce Réseau vient couronner huit années de travail de concertation effectué par l'ACELF auprès des institutions d'enseignement collégial et universitaire d'un bout à l'autre du pays.

La fondation de ce Réseau ouvre toutes grandes les portes à des échanges, permettant d'exploiter un nombre quasi illimité de ressources éducatives d'un océan à l'autre. Elle implique que les apprenants français pourront, dans un avenir rapproché, qu'ils soient à Québec, Ottawa, Edmonton, Saint-Jean, ou de toute autre région canadienne, suivre un cours en direct sur la littérature acadienne, par exemple, en provenance de l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse.

Ce Réseau permettra aussi aux institutions, sur une base égalitaire, de s'échanger des cours à volonté et, par le fait même, suscitera une véritable concertation relativement à l'éventail de cours offerts au moyen de l'enseignement à distance. Un répertoire, colligeant l'ensemble des programmes d'enseignement à distance dispensés actuellement par les institutions collégiales et universitaires francophones du Canada, devrait d'ailleurs être publié sous peu.

Dans son allocution, M. Rioux a souligné que "l'ACELF, forte de 40 années d'un travail voué à la protection et à la promotion de l'éducation francophone au Canada, est bien consciente de l'importance et de la nécessité du développement de la formation à distance, car nous devons composer avec une communauté francophone démographiquement moins nombreuse, géographiquement très dispersée et possédant d'évidence moins de ressources éducatives que les anglophones.

Or, l'enseignement à distance offre des possibilités et des avantages inouïs, et le Réseau qui vient d'être fondé confirme l'avant-gardisme des milieux francophones de l'éducation au Canada qui acceptent de collaborer ensemble, mettant ainsi à leur profit, dès maintenant, les techniques de l'an 2000", dit-il.

Vente par soumission

Le Service des achats du Centre universitaire de Moncton acceptera des offres scelées, du 18 avril au 22 avril 1988, à midi, sur les systèmes d'ordinateur suivants:

Système (a) comprenant:

Un ordinateur CBM Commodore, modèle 8032, numéro de série 05003628.

Une unité de disque double, modèle 8050, numéro de série M1001696.

Une imprimante Commodore, modèle 4022,"Dot Matrix", numéro de série 106480.

Deux Commodore "External Cassettes", modèle C2N, numéro de série 121703 et 121704.

Un programme traitement de texte "WordPro IV", avec manuels.

Un programme de classement d'information et de comptabilité, "Office Manager" & manuel.

Système (b) comprenant:

Un ordinateur Commodore CBM, modèle 8032.

Une unité de disque CBM, Modèle 8050.

Une imprimante "WordPro 4 Plus".

Seules les offres de 200$ et plus pour chaque système [(a) ou (b) - indiquez lequel] seront considérées. La taxe de vente provinciale est applicable et sera ajoutée au moment de la soumission.

L'équipement en question peut être regardé en s'adressant à Claudette Lemieux, pièce 160 du pavillon Jacqueline-Bouchard, au numéro de téléphone 858-456l et sera vendu comme tel. Prière de prendre rendez-vous.

***PROTOCOLE D'ENTENTE** - La présidente du Conseil québécois de l'estampe, Jocelyne Aird Bélanger, et le directeur du Département des arts visuels de l'Université de Moncton, Claude Thériault, ont, récemment, signé un protocole d'entente afin d'établir des relations plus étroites entre les artistes acadiens de l'estampe (gravure) et leurs collègues du Québec. La signature de cette entente ouvre une porte pour d'éventuels échanges de toutes sortes entre les artistes québécois et acadiens: la création de stages, la participation des artistes acadiens aux manifestations culturelles du Québec et la diffusion des projets québécois sur le territoire acadien.*

Plus de 600 personnes attendues

Rassemblement nord-américain des aînés et aînées francophones

Quelle est la place des personnes aînées dans la société? Ont-elles un rôle à jouer dans le règlement des grandes questions sociales?

Pour tenter de répondre à ces questions, les aînés et aînées francophones de toutes les régions d'Amérique du Nord se rencontreront et prendront la parole lors d'un rassemblement qui aura lieu à Moncton, du 26 au 30 juin.

Organisé par l'Université du troisième âge (UTA), le Rassemblement nord-américain des aînés et aînées francophones aura lieu pour la première fois en Acadie, et plus de 600 personnes sont attendues à cette rencontre qui se déroulera au Centre universitaire de Moncton. "Ce sera l'occasion d'une grande fête où les aînés et aînées du monde francophone pourront célébrer ensemble tout en participant à des activités éducatives et culturelles", a déclaré la présidente de l'UTA, Jacqueline Collette.

Mme Collette a indiqué qu'un comité organisateur s'affaire depuis plus de six mois à la préparation et à la pleine réussite de ce Rassemblement, et que environ 50 bénévoles, principalement des personnes aînées, y participent avec enthousiasme.

Le Rassemblement des aînés et aînées francophones est parrainé annuellement par l'Association internationale francophone des aînés et aînées, dont la présidente sortante est Edna Bourque. Le nouveau président de l'Association, Laval Grondines, était de passage à Moncton la semaine dernière pour participer au dévoilement du programme en présence des journalistes. Selon lui, "les aînés et aînées ne se contenteront pas d'entendre de grandes conférences; ils prendront la parole, s'exprimeront et diront à la société, aux leaders d'opinion et aux chefs politiques la place qu'ils veulent occuper et le rôle qu'ils veulent jouer dans le monde actuel".

La conférence sur le thème principal, *La place et le rôle des aînés et aînées dans la société,* sera donnée par Jean-Gilles Bédard, gérontologue de Montréal et conférencier de renommée. Les divers ateliers porteront sur l'exercice du pouvoir et de l'influence des aînés et aînées dans divers secteurs, leur place et leur rôle dans l'avenir de la francophonie, en tenant compte surtout des thèmes de la communication, des services gouvernementaux et de l'intervention sociale.

Mme Collette a laissé entendre qu'en plus de la partie éducative, un volet culturel et récréatif a été mis en place dans le but d'offrir aux visiteurs un bain de culture acadienne. En outre, des forfaits touristiques seront organisés pour ceux et celles qui voudront prolonger leur séjour en Acadie.

"Nous à l'Université du troisième âge, nous travaillons très fort pour que ce rassemblement soit le meilleur", a dit Mme Collette. "Nous lançons l'invitation à toutes les personnes retraitées ou intéressées au troisième âge. C'est l'occasion rêvée de rencontrer des personnes intéressantes du monde francophone; c'est l'occasion de vous instruire tout en vous amusant", a-t-elle lancé.

L'inscription est de 75$, comprenant tout le programme éducatif, les activités culturelles, la réception, le banquet et la soirée au homard. Pour ceux et celles qui veulent demeurer sur le campus, le coût est de 185$, incluant les frais d'inscription, les repas et l'hébergement.

Pour plus de renseignements, il faut écrire ou téléphoner à l'Université du troisième âge, pavillon Jacqueline-Bouchard, Centre universitaire de Moncton, Moncton, N.-B., E1C 3E9, au numéro de téléphone 854-2612.

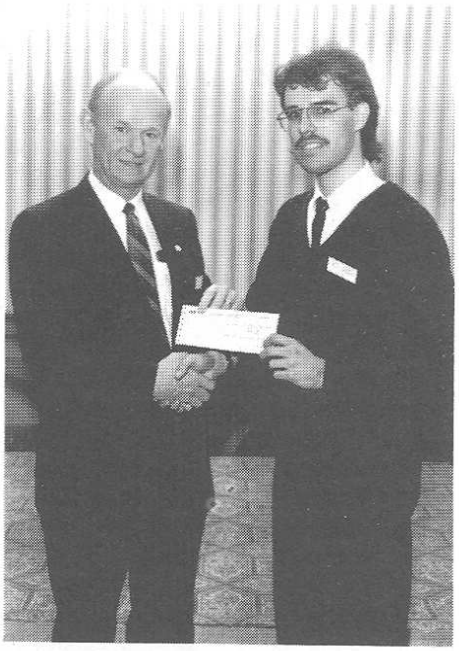

PARTICIPATION FINANCIERE - *La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Tony O'Rourke, représentant de la compagnie Northern Telecom, remettant un chèque de 10 000$ à Gilles Bourgeois, de Grande-Digue, président du comité étudiant de l'École de génie de l'Université de Moncton qui a préparé la Compétition canadienne d'ingénierie, qui s'est déroulée du 18 au 20 mars, au Centre universitaire de Moncton. Deux autres compagnies, Les Pneus Michelin et Telecom Canada, ont également participé financièrement à raison de 10 000$ chacune.*

Campagne bi-annuelle de la SANB

Jusqu'au 3 mai, c'est la campagne bi-annuelle de recrutement pour 1988-90 de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SANB). Ayant comme thème *"Je fais ma part"*, cette campagne est un appel à la solidarité en invitant les Acadiens et Acadiennes à participer au travail de la SANB.

La SANB joue un rôle important sur différents plans. Elle veille aux intérêts des Acadiens et Acadiennes de la province dans tous les domaines, elle concerte les différents groupes et les différentes régions, et elle constitue des dossiers sur les questions importantes.

La campagne de cette année met l'emphase sur l'organisation du recrutement aux niveaux régional et local. Un responsable a été identifié pour chaque section.

Les personnes qui veulent voter à la prochaine réunion générale annuelle de la SANB doivent s'inscrire à la présente campagne de recrutement avant le 3 mai.

Colloque d'Action-Éducation-Femme en mai à l'Université de Moncton

Le colloque national d'Action-Éducation-Femme (AEF) se tiendra les 27, 28 et 29 mai, à l'Université de Moncton. Pendant ce colloque, on discutera des étapes franchies dans la promotion de l'éducation des femmes francophones au Nouveau-Brunswick. Un programme plus détaillé sera disponible prochainement. Entre-temps, pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Liane Roy, coordonnatrice, au numéro 858-4079.

C'est aussi dans le cadre de ce colloque que l'on choisira la *Femme 88.* Elle sera choisie parmi les candidates francophones qui se seront distinguées par leur action dans l'éducation et la promotion de la condition féminine.

Pour être admissible, la candidate doit être citoyenne du Nouveau-Brunswick, être âgée de 55 ans et plus, et avoir consacré son temps, ses talents et ses énergies à la promotion de l'éducation des femmes francophones du Nouveau-Brunswick. Ce concours n'est ouvert qu'à des femmes qui n'ont jamais été reconnues à l'extérieur de leurs champs d'action.

Toute candidature devra être soumise par une marraine, groupe ou individu, et elle devra remettre à l'AEF un court curriculum vitae de la candidate ainsi qu'un document expliquant les raisons de ce choix.

Les mises en candidature devront être expédiées à Rose-Marie Robichaud, case postale 196, Shippagan, N.-B., E0B 2P0. La sélection se fera le 28 avril.

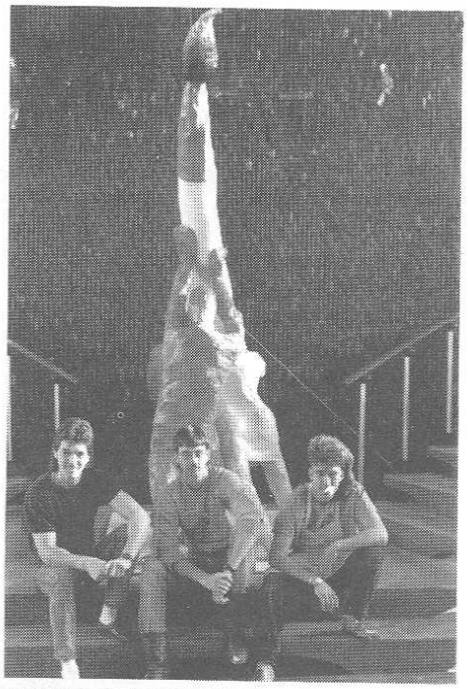

***SEMAINE DES ARTS** - Dans le cadre de la Semaine de la Faculté des arts à l'Université de Moncton, trois étudiants du Département des arts visuels, Joël Boudreau, de Beresford, Ghislain Ouellette, de Val d'Amours, et Léonce LeBlanc, de Moncton, ont conçu et réalisé une sculpture en papier mâché de plus de trois mètres de hauteur, et qui a été installée dans le foyer d'entrée de la Faculté des arts.*

Huit et non neuf

Dans la photo accompagnant le texte sur le colloque *La voix des femmes à l'Université*, il aurait fallu lire qu'il y a huit femmes sénatrices et non neuf. Jeanne-d'Arc Gaudet, professeure au Centre universitaire de Shippagan, est membre du Conseil des gouverneurs, et Caroline Lanteigne, professeure au CUS également, est sénatrice.

Une première rencontre pour le Club Madeleine-Trottier

La première rencontre du Club Madeleine-Trottier a eu lieu le mardi 12 avril dernier. Lancé conjointement par le Comité de la condition féminine de l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM) et les sénatrices, dans le cadre du colloque, "La voix des femmes à l'Université", ce club s'est donné comme mission d'offrir aux femmes qui travaillent à l'Université de Moncton un moyen de se rencontrer périodiquement à l'extérieur des structures administratives, parfois contraignantes, pour discuter ensemble de choses et d'autres.

Ce club regroupe donc toutes les femmes de l'Université, tant les secrétaires et techniciennes que les professeures et bibliothécaires, y compris les directrices et administratrices. Le club a été baptisé Club Madeleine-Trottier en mémoire de cette femme, professeure à la Faculté des sciences sociales, qui, pendant toute sa vie, malheureusement trop courte, a tenu à coeur l'avancement des femmes.

Cette première rencontre a été l'occasion rêvée pour les femmes qui travaillent à l'Université de Moncton de rire ensemble, de discuter un peu et, surtout, d'apprendre à se connaître. Le café et du jus ont été offerts.

Daniel J. Babineau est nommé à la présidence de l'AQTE

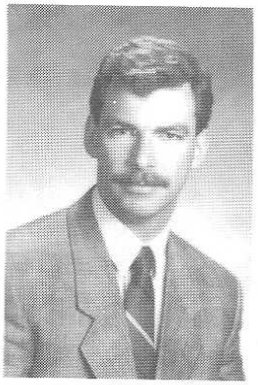

Daniel J. Babineau, technicien responsable de laboratoire à l'École de génie de l'Université de Moncton, a été élu à l'unanimité au poste de président du Groupe Opération de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE).

M. Babineau, a oeuvré depuis 1983 au sein de différentes associations professionnelles qui s'intéressent à l'eau. En plus de la présidence du Groupe Opération, il a également été nommé conseiller et administrateur du nouveau conseil d'administration de cette association, représentant la section française de l'American Waterwork Association (AWWA), qui regroupe plus de 40 000 membres.

La mission qui lui a été confiée est de représenter les spécialistes québécois du traitement des eaux potables et usées municpales et industrielles, particulièrement les gens effectuant la gestion, l'opération, le contrôle et le suivi analytique des installations d'assainissement des eaux. Il travaillera sur différents comités et dossiers, tels la formation et les normes de la qualité avec les représentants des différents niveaux de gouvernement.

De l'argent et du bronze pour les gymnastes de l'Université de Moncton

Haut en couleur, le Championnat canadien de gymnastique rythmique sportive, qui s'est tenu en fin de semaine dernière, au CEPS, aura permis aux gymnastes de l'Université de Moncton de se classer parmi les meilleures au pays.

Au classement individuel, Lise Gautreau, troisième, aura livré une chaude lutte à la championne canadienne, Lori Fung, de Vancouver, et à la jeune Mary Fuzesi, de l'Ontario, deuxième au classement final. L'athlète féminine de la dernière année à l'Université de Moncton n'a concédé que 35 dixièmes de point à sa jeune rivale de l'Ontario.

Pour sa part, Rachel Boleyn, de Cocagne a terminé huitième enregistrant un pointage cumulatif de 47,10, comparativement à 48, 25 pour Lise.

Chez les groupes seniors, le groupe de l'Université de Moncton a offert toute une performance, terminant deuxième devant le groupe de la Colombie-Britannique. Composé des gymnastes Dellie Chiasson, Audrey Lizotte, Sylvie Gagnon, Suzanne Simard, Maryse Thériault et Liza Gionet, le groupe de l'entraîneure, Mariana Roman, a présenté des chorégraphies dynamiques et d'une très grande originalité, qui ont grandement plu aux quelque 2000 personnes présentes aux compétitions.

Lise Gautreau et le groupe senior de l'Université participeront, au mois de juin prochain, au Championnat des quatre continents, présenté à Toronto. En effet, Lise s'est classée deuxième chez les seniors dans cette compétition de sélection qui s'est tenue immédiatement après le championnat canadien. Le groupe senior de l'Université a reçu, quant à lui, une invitation spéciale de l'Association de gymnastique rythmique sportive du Canada pour y participer à titre non-compétitif.

L'entraîneure de l'équipe de l'Université de Moncton, Mme Roman, a également été sélectionnée à titre d'entraîneure de la délégation canadienne qui participera au Championnat des quatre continents.

A part les quelque 100 gymnastes présentes au Centre universitaire de Moncton pour cet événement, il y avait également tout le quartier général de l'Association canadienne de gymnastique rythmique sportive, dont l'ancienne championne canadienne et étudiante à l'Université de Moncton, Debbie Bryant, aujourd'hui directrice technique de cette association nationale.

Contente d'être de retour à Moncton, Mme Bryant a indiqué que l'Université de Moncton demeurait pour elle l'endroit par excellence au pays pour la présentation du championnat national. "C'est la deuxième fois que les championnats canadiens sont présentés à Moncton, et, à chaque fois, l'événement est couronné de succès, tant par la participation du public que par la qualité et le professionnalisme des organisateurs et organisatrices. C'est vraiment motivant de voir un tel intérêt pour ce sport dans la province", dit-elle.

Par ailleurs, l'ancienne athlète féminine de l'année à l'Université de Moncton a été honorée de façon spéciale, lors du banquet de fermeture du championnat, alors que l'Association provinciale de gymnastique rythmique sportive du Nouveau-Brunswick lui a remis plusieurs présents, voulant ainsi souligner sa contribution à la gymnastique rythmique sportive dans la province.

Pour Lise Gautreau, le repos aura été de courte durée puisqu'elle s'est envolée lundi à destination de Karlsruhe, en Allemagne de l'Ouest, afin de participer à la compétition internationale DTB. La semaine suivante, ce sera la Hollande et après, le Championnat des quatre continents.

Radio-Canada Atlantique présentera, samedi, à compter de 19 heures, un résumé des compétitions.

Modifier le 16

- Lors de sa prochaine réunion, le Conseil des gouverneurs étudiera la possibilité de modifier l'article 16 des statuts et règlements de l'Université de Moncton. Ce règlement spécifie que les documents doivent être envoyés aux membres au moins 10 jours avant une réunion. Pour une exemption à la règle, il faut l'accord de deux-tiers des membres présents. Au cours de la réunion, une telle exemption à l'article 16 a du être obtenue à plusieurs reprises pour l'étude de documents, notamment le budget de l'Université.

PRIX MÉRIDIA 1988 *- Lors de sa remise annuelle des mérites sportifs, le Service des sports du Centre universitaire de Moncton, en collaboration avec le Service de l'information et des relations publiques, a rendu hommage à l'ex-journaliste sportif du défunt quotidien, l'Évangéline, Normand Léger, pour sa contribution au sport universitaire. Dans la photo, on le voit, à gauche, recevant le prix Méridia 1988 des mains du directeur de l'École d'éducation physique et des sports, Vance Toner.*

50e anniversaire des cours d'été

Super retour à l'Institut de Memramcook

Plusieurs centaines de personnes ayant fréquenté les cours d'été, soit à l'Université de Moncton, soit à l'ancienne Université Saint-Joseph, se donnent rendez-vous à l'Institut de Memramcook, du 1er au 3 juillet, alors qu'aura lieu un *"super retour"* pour marquer le 50e anniversaire des cours d'été.

Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre des Fêtes du 25e anniversaire de l'Université de Moncton, se veut une occasion de reconnaître un événement important qui mérite d'être souligné d'une façon spéciale, a fait savoir le recteur, Louis-Philippe Blanchard. "Depuis un demi-siècle déjà, les cours d'été ont permis, et permettent encore, à un grand nombre de personnes, et surtout à nos éducateurs et éducatrices, d'enrichir leur formation universitaire afin d'offrir aux francophones un enseignement de haute qualité", a-t-il dit.

Un comité organisateur, présidé par Rhéal Bérubé, directeur du Développement universitaire à l'Université, travaille déjà depuis plusieurs mois à préparer cet événement. Font également partie du comité, Fernand Arsenault, Armand Brun, Alphonse Caissie, Jacqueline Collette, Dolorès Cormier, Père Louis-Marcel Daigle, Donatien Gaudet, Angélie Godin, Gilberte Couturier-LeBlanc, Thérèse Melanson et Léone Boudreau-Nelson.

"Le programme a été conçu de façon à faire revivre aux participants et participantes une fin de semaine comme ça se passait à Saint-Joseph dans les années 40 et 50, a indiqué M. Bérubé. Des cours seront donnés par d'anciens professeurs et des activités à caractère social et culturel sont au programme, telles une partie de balle-molle, des danses folkloriques et du chant chorale. Des membres du comité sont même à préparer un album-souvenir, donnant l'historique des cours d'été, qui sera remis aux participants et participantes."

Un banquet aura lieu le samedi soir, au cours duquel on rendra hommage aux fondateurs. Et, comme c'était la coutume à l'époque, la fin de semaine se terminera par une excursion en autobus à Grand-Pré.

Les cours d'été à l'Université Saint-Joseph ont, pendant des années, rassemblé les forces vives du monde de l'éducation en Acadie, et ont eu un impact considérable sur la société acadienne, a expliqué M. Bérubé. "A partir de 1938, c'est à Saint-Joseph que les enseignants et les enseignantes francophones, de partout dans la province, se réunissaient à chaque été pour se perfectionner. Ce fut le début du renouveau pédagogique en Acadie; c'est là qu'on a commencé à parler d'école acadienne et de culture acadienne", de dire M. Bérubé.

Il faut rappeler qu'à cette époque, les écoles publiques ne disposaient pas d'outils pédagogiques et de manuels en français comme c'est le cas de nos jours. Très vite, l'animation culturelle a pris une place importante aux cours d'été de Memramcook. Le chant et la danse folklorique faisaient partie intégrante du programme, de même que les excursions, soit à Grand-Pré, soit dans un autre lieu d'importance historique.

Au début, les cours d'été n'étaient pas reconnus pour fin d'accréditation par le ministère de l'Éducation à Fredericton. Cette reconnaissance officielle n'est survenue qu'en 1948, après 10 ans de bataille soutenue par le frère Léopold Taillon, le directeur à l'époque. Ce dernier, à qui la congrégation des Pères de Sainte-Croix avaient confié la responsabilité de l'organisation, est reconnu à juste titre comme le fondateur des cours d'été. Deux autres personnes ont cependant joué un rôle important et figurent au nombre des pionniers. Il s'agit de Mgr Arthur Melanson, le premier archevêque de Moncton, qui a fait les premières démarches afin d'instituer les cours d'été, et un autre membre de la communauté Sainte-Croix, le père Médard Daigle, qui a été pendant de nombreuses années responsable de l'animation culturelle.

Au cours des premières années, les participants et participantes étaient surtout des membres des communautés religieuses, mais très tôt, un certain nombre de laiques ont également participé. En 1943, soeur Jeanne de Valois, de la Congrégation des religieuses Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, devenait la première femme à enseigner aux cours d'été. Dès le début des années 40, on retrouve, au nombre des étudiantes, les noms de Blanche Bourgeois, Léone Boudreau-Nelson, Marie-Esther Robichaud, Angélie Godin.

Les derniers cours d'été ont eu lieu à Memramcook en 1965, l'Université de Moncton prenant la relève à ce moment-là. "Ceux et celles qui ont connu les cours d'été reconnaissent leur importance pour l'épanouissement de l'Acadie, a conclu M. Bérubé. C'est avec beaucoup d'empressement qu'au nom du comité organisateur, j'invite les collaborateurs et collaboratrices des cours d'été et tous ceux et celles qui les ont fréquentés à ne pas manquer cette occasion de revivre une expérience unique."

La date limite d'inscription a été fixée au 15 mai. Les frais sont de 40$ la personne. En ce qui concerne le logement, des chambres ont été réservées à l'Institut de Memramcook. Pour obtenir un exemplaire du programme et le formulaire d'inscription, il faut écrire à l'adresse suivante: Institut de Memramcook, Saint-Joseph, N.-B., EOA 2YO, au numéro de téléphone (506) 759-2511.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère,
William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.